Mission d'appui pour la conduite du protocole de préfiguration du PRU de la Métropole Aix-Marseille-Provence

ANRU

Type de mission: Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: ANRU

Coût du projet :

directeur de mission : Valérie Embize

Année: 2019 - 2019

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: : ANRU, Equipes projet de la Métropole Aix-Marseille-Provence Métropole

Consultants mobilisés: Valérie Embize, Armelle Heraud

Montant de la mission: 55 950 €

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Montant du projet : 55 950 €

Enjeux de la mission

Récemment constituée, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence comprend 11 quartiers d'intérêt régional dont 4 identifiés comme susceptibles de bénéficier de plus de 7 millions d'euros de concours financiers.
Une convention-cadre, couvrant les quartiers de la Métropole éligibles au NPNRU garantira la cohérence des orientations de la politique de l'habitat mise en place sur ces quartiers en lien avec la stratégie métropolitaine. Aussi, cette convention-cadre précisera à minima les engagements sur le volet habitat, peuplement, relogement du projet intercommunal de renouvellement urbain, sur les politiques communautaires qui constituent des facteurs clés de réussite des projets (transports, éducation, insertion, emploi...) et sur le cadre stratégique du pilotage.
La mission d'appui consiste à accompagner la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et les acteurs locaux pour conduire la démarche de protocole de préfiguration et faciliter la contractualisation des projets de renouvellement urbain

Contenu de la mission

- Elaboration d'une feuille de route pour la conduite du protocole de préfiguration de Marseille Provence.
- Assistance dans l'organisation et l'animation des études stratégiques du protocole de préfiguration de Marseille Provence.
- Assistance dans l'animation des partenaires locaux : calendriers des réunions à prévoir, ordre du jour et compte-rendu des réunions.